



Communiqué de presse  
Mars 2017

## - Extension du collège Jules Ferry à Villeneuve-le-Roi (94)-

Le choix de la construction bois par OBM Construction  
pour une extension en site occupé complexe :  
*parcelle étroite, délai réduit, contraintes acoustiques*

OBM Construction, entreprise générale de construction bois est en charge des travaux de construction de l'extension du collège Jules Ferry pour la création d'un restaurant scolaire, à Villeneuve-le-Roi (94).

Compte tenu des nombreuses contraintes inhérentes non seulement à l'emplacement (espace restreint, site occupé, proche d'Orly et son couloir aérien) mais aussi aux objectifs de performance du projet, OBM Construction a su proposer un projet adapté reposant sur plusieurs atouts de la construction Bois.

Cette réalisation s'inscrit dans la Charte « Bois constructions publiques exemplaires », signée en 2015 par le département du Val-de-Marne.



Le chantier de la réalisation du restaurant scolaire du collège Jules Ferry est la première opération d'OBM Construction en murs à ossature bois pour le compte du département du Val-de-Marne. Pour ce chantier, OBM Construction a dû répondre à plusieurs contraintes liées à la nature du projet et à son emplacement.

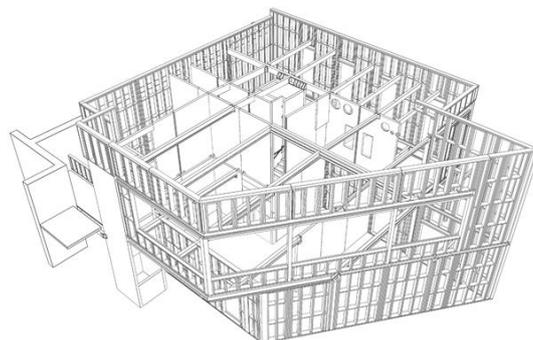
Tout d'abord, ce chantier est localisé sur une parcelle très réduite, ce qui complique fortement son accessibilité et le travail sur site. Le manque de place autour de la construction implique par exemple certaines difficultés relatives au stockage du matériel, aux manœuvres des engins sur le chantier...

### CONTACT PRESSE

Adeline Vallet & Coralie Diallo Grégoire  
01 30 09 67 04 ou 06 68 41 56 56 [adeline@fpa.fr](mailto:adeline@fpa.fr) ou [coralie@fpa.fr](mailto:coralie@fpa.fr)

La rapidité, la légèreté et la précision de la mise en œuvre des murs ossature bois ont été appréciées au regard des délais et de la configuration du chantier.

Pour ce projet de réalisation du restaurant scolaire d'un collège déjà bâti et occupé, OBM Construction a dû porter une attention toute particulière au raccordement du nouveau bâtiment à l'existant. En effet, il était indispensable de maintenir une altimétrie égale des planchers d'une construction à l'autre.



De plus, intervenant en site occupé, le chantier a dû être adapté de sorte à garantir un environnement sécurisé, tout en préservant l'activité des collégiens et des riverains. Pour cela, il a fallu différencier les accès du collège et organiser les livraisons sur le chantier hors des heures d'entrée et de sortie des élèves.

Par ailleurs, le collège étant situé sur le couloir aérien d'Orly, il était indispensable de construire un bâtiment avec d'importantes performances acoustiques afin de limiter les nuisances engendrées par le passage fréquent des avions.

Pour répondre à cette contrainte, OBM Construction a eu recours à des murs à ossature bois adaptés dont les compositions ont vocation à améliorer les performances acoustiques. Des vitrages feuilletés ont également été prévus pour assurer une bonne isolation phonique contre les bruits extérieurs. La toiture végétalisée participe également à la performance acoustique de l'enveloppe.

Grâce à l'association de ces solutions, le bâtiment bénéficiera d'une performance thermique 15% supérieure aux exigences de la RT 2012.

Enfin, l'ossature bois ne nécessitant pas de temps de séchage et permettant une production industrialisée en atelier, c'est ce type de système constructif qui s'est avéré être le plus adapté pour respecter le délai de 6 mois imposé par le Conseil Départemental du Val-de-Marne.

Outre la pose des murs à ossature bois, OBM Construction est aussi en charge de la réalisation d'une charpente métallique, d'une toiture végétalisée et des planchers CLT. La dernière étape du chantier consistera en l'application d'une résille métallique décorative sur la façade extérieure du bâtiment.

Ce projet, dont la livraison est prévue fin juin 2017, montre une collaboration entre OBM construction et le Conseil Départemental du Val-de-Marne qui s'inscrit dans une démarche de développement durable. Ils entendent démontrer les avantages de la construction bois.

#### CONTACT PRESSE

Adeline Vallet & Coralie Diallo Grégoire  
01 30 09 67 04 ou 06 68 41 56 56 [adeline@fpa.fr](mailto:adeline@fpa.fr) ou [coralie@fpa.fr](mailto:coralie@fpa.fr)

## La Charte « bois constructions publiques exemplaires », kesaco ?

Lancée en octobre 2015, cette Charte vise à augmenter la part du bois dans les projets de construction et de rénovation des ouvrages publics en Ile-de-France.

Elle comporte un engagement des maîtres d'ouvrages publics et bailleurs sociaux en termes d'intégration d'un volume de bois dans la réalisation d'une construction et des fiches techniques et argumentaires à destination des maîtres d'ouvrage.

L'Etat, les collectivités territoriales, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'interprofession de la filière forêt et bois d'Île-de-France, et des établissements publics tels que le comité national pour le développement du bois ont œuvré pour la mise en place de ce projet.

### Fiche chantier :

Maitre d'ouvrage : Conseil Départemental du Val de Marne

Entreprise Générale : Paris Ouest Construction

Date d'intervention OBM Construction : Février 2017

Date de livraison : Juin 2017

### En quelques chiffres :

- Délais de réalisation : 6 mois tout corps d'états
- Acoustique : 35 dB
- 0 rejet d'eaux pluviales
- 126 m<sup>3</sup> de bois utilisé sur le chantier
- 126 tonnes de Co2 stockés
- 5% de chutes de bois revalorisé à l'issue du chantier

### A propos d'OBM Construction :

*OBM CONSTRUCTION est une entreprise générale de construction se positionnant sur le marché de la construction traditionnelle en bois et le marché de la construction industrialisée et modulaire. Ainsi, OBM Construction intervient auprès des maîtres d'ouvrages publics et privés pour concevoir, piloter et assurer l'exécution de projets en construction, en neuf, en réhabilitation et site occupé sur l'ensemble du territoire national.*

*Fondée dans les années 70, OBM Construction regroupe 160 collaborateurs, 2 sites de production en France, et réalise un chiffre d'affaires de 60 millions d'€ (2016).*

*Destinée aux ouvrages publics, aux bâtiments tertiaires ainsi qu'à l'habitat collectif, OBM Construction possède expérience et expertise dans plusieurs secteurs : santé & médico-social, enseignement, équipements publics, bureaux, habitat, commerce & logistique...*

## CONTACT PRESSE

Adeline Vallet & Coralie Diallo Grégoire  
01 30 09 67 04 ou 06 68 41 56 56 [adeline@fpa.fr](mailto:adeline@fpa.fr) ou [coralie@fpa.fr](mailto:coralie@fpa.fr)